

Afssaps

**Centres d'Evaluation et d'Information sur la
Pharmacodépendance (CEIP)**

DRAMES
**(Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments Et de
Substances)**

RESULTATS DE L'ENQUETE 2006

L'enquête DRAMES a pour objectifs de recueillir les cas de décès liés à l'usage abusif de substances psychoactives, d'identifier les substances impliquées (médicament ou drogue illicite), d'évaluer leur dangerosité et d'estimer l'évolution du nombre de ces décès.

Depuis 2002, il s'agit un recueil annuel prospectif des cas de décès survenant chez les toxicomanes, pour lequel interviennent des experts médico-légaux volontaires et des CEIP, répartis sur l'ensemble du territoire français. Ces experts réalisent les analyses toxicologiques dans le cadre d'une recherche des causes de la mort à la demande des autorités judiciaires.

En 2006, 14 laboratoires et 2 CEIP réalisant des analyses toxicologiques dans un cadre médico-légal ont participé à l'enquête contre 6 laboratoires en 2005.

Il est à souligner au cours de l'année 2006 un accroissement important du nombre d'experts médico-légaux participant à l'étude DRAMES (16 contre 6 en 2004 et 2005). Il est indispensable de tenir compte de cette donnée pour expliquer l'augmentation du nombre de décès liés à la drogue par rapport aux années précédentes (177 en 2006 contre 69 en 2004 et 2005).

Le CEIP de Marseille, qui est responsable de la coordination de l'étude et de l'analyse des données, présente les résultats pour l'année 2006.

- *Critères d'inclusion :*

Sont inclus dans DRAMES, les décès répondant à la définition A de l'OEDT des décès liés à la drogue (psychose due à la drogue, dépendance, toxicomanie sans dépendance, empoisonnement accidentel causé par la prise d'opiacés, de cocaïne, de stimulants, de cannabis ou d'hallucinogènes) et pour lesquels des analyses toxicologiques ont été réalisées par les toxicologues participant à l'étude.

Ne sont pas inclus dans DRAMES :

- les accidents mortels de la circulation liés à la prise d'un de ces produits
- les suicides médicamenteux

- *Recueil des données :*

Le recueil des données est effectué sur une fiche anonyme, remplie par le toxicologue expert qui l'adresse à l'Unité Stupéfiants et Psychotropes de l'Afssaps. L'Afssaps transmet ensuite les fiches au CEIP de Marseille.

Les données recueillies permettent de caractériser les sujets, de décrire les circonstances de découverte du corps, le stade de l'abus au moment du décès, les résultats de l'autopsie ainsi que l'identification et la quantification des substances retrouvées dans les prélèvements biologiques, si possible par les techniques de référence.

Résultats 2006

En 2006, 177 décès ont été recueillis. 168 décès étaient directement liés aux produits et 9 décès étaient indirectement en relation avec les produits avec : 2 noyades, 1 défenestration, 1 victime percutée par le métro, un incendie, un accident de la voie publique et 3 chutes.

□ Circonstances de découverte du corps

Cette mention est renseignée dans 127 cas (72%). Le corps est retrouvé à domicile ou par une tierce personne dans 65% des cas, à l'hôpital dans 3% des cas, par la police sur la voie publique dans 8% des cas, en milieu carcéral dans 6% des cas, et dans un milieu festif dans 3% cas. Dans 15% des cas, le corps est retrouvé dans un autre milieu (squat, hôtel, voiture, « séminaires »).

□ Caractéristiques des sujets

Les antécédents médicaux des sujets sont renseignés dans 49% des cas. Des antécédents d'abus ou de pharmacodépendance sont rapportés dans 82% des cas, un éthylysme dans 29% et un tabagisme dans 3% des cas.

Le sexe des personnes décédées est renseigné dans 98% des cas. Les décès concernaient des hommes à 83% et des femmes à 17%.

L'âge est renseigné dans 80% des cas. Les sujets décédés sont jeunes, avec une moyenne d'âge de 33,1 ans.

Le stade de l'abus au moment du décès est renseigné dans 42% des cas. Parmi les cas renseignés sur le plan clinique, 3% des sujets étaient naïfs (absence de prise récente de substances, selon les données cliniques), 73% faisaient l'objet d'un abus intermittent ou permanent, 23% étaient sous traitement de substitution et 1% était en cours de sevrage.

□ Les produits

Cent soixante-huit décès sont directement en relation avec les produits : les substances illicites (stupéfiants illicites) sont mises en cause dans 95 décès (56,5%), les médicaments opiacés licites dans 18 cas (10,7%) et les médicaments de substitution de la dépendance aux opiacés dans 51 cas (30,4%). D'autres produits sont retrouvés dans 4 décès (2,4%).

Ces produits sont associés dans 37,5% des cas au cannabis et dans 47% des cas à des médicaments psychotropes. Dans 44,6% des cas, une alcoolémie supérieure à 0,5g/l est rapportée.

Les stupéfiants illicites :

Concernant les stupéfiants illicites, un produit unique est rapporté dans 54 cas dont 38 cas impliquant l'héroïne, 13 cas la cocaïne, 2 cas le MDMA et 1 cas le LSD.

L'association de plusieurs stupéfiants illicites est rapportée dans 41 décès dont :

- 10 cas d'héroïne-cocaïne (*héroïne majoritaire*)
- 2 cas d'héroïne-méthadone
- 1 cas d'héroïne-cocaïne-MDMA
- 2 cas d'héroïne-cocaïne-méthadone
- 1 cas d'héroïne-cocaïne-buprénorphine
- 1 cas d'héroïne-cocaïne-amphétamine
- 2 cas d'héroïne-MDMA
- 1 cas d'héroïne-amphétamine
- 1 cas d'héroïne-morphine (Actiskénan® et Moscontin®)
- 3 cas de cocaïne-héroïne (*cocaïne majoritaire*)
- 2 cas de cocaïne-MDMA
- 5 cas de cocaïne-morphine (dont 2 Skénan®)
- 1 cas de cocaïne-morphine-MDMA
- 4 cas de cocaïne-méthadone
- 2 cas de cocaïne-buprénorphine
- 1 cas de cocaïne-tramadol
- 1 cas de MDMA-amphétamine-buprénorphine
- 1 cas de MDMA-morphine-codéine.

Sur l'ensemble des décès en relation avec la prise de stupéfiants illicites, une association aux médicaments psychotropes est retrouvée dans 36 cas (37,8%) et une alcoolémie supérieure à 0,5g/l dans 41 cas (43,1%).

Les médicaments opiacés licites (hors traitement de substitution) :

Les médicaments opiacés licites hors traitement de substitution de la dépendance aux opiacés sont mis en cause dans 18 décès (10,7%) dont 7 décès avec la codéine, 7 décès avec la morphine, 1 décès avec une association de codéine-méthadone, 1 décès avec une association de codéine-buprénorphine, 1 décès avec une association de morphine-buprénorphine et 1 décès avec une association de morphine-méthadone.

L'association à des médicaments psychotropes est retrouvée dans 15 cas (83,3%) et une alcoolémie supérieure à 0,5g/l dans 8 cas (44,1%).

Les médicaments de substitution :

Parmi les 51 cas de décès (30,4%) liés à la prise de médicaments de substitution de la dépendance aux opiacés, 20 cas concernent la buprénorphine haut dosage, 29 cas la méthadone dont 2 cas avec une alcoolémie importante (1,13g/l et 2,37g/l). L'association méthadone-buprénorphine haut dosage est mise en cause dans 2 cas.

Une association avec des médicaments psychotropes est notifiée dans 28 cas (54,9%) et une alcoolémie supérieure à 0,5g/l dans 25 cas (49%).

Autres :

Par ailleurs, 2 décès sont rapportés avec des solvants (un cas d'éther et un cas d'isopropanol) et un décès avec l'iboga. Un décès concerne la prise de bromazépam par une victime ayant des antécédents de pharmacodépendance sans intention suicidaire rapportée.

Neuf décès sont indirectement en relation avec les produits. Il s'agit d'une victime percutée par un métro ayant consommé du cannabis, de l'éthanol et de l'ecstasy, d'une défenestration dans un contexte de prise de cocaïne, d'un accident de la voie publique associée à la prise de cocaïne, de deux noyades chez des sujets ayant consommé de l'héroïne et de l'éthanol dans un cas, et de la buprénorphine et du cannabis dans un autre. Trois chutes sont rapportées où les victimes avaient consommé de l'ecstasy associé à l'éthanol et au cannabis dans un cas, de la morphine associée à l'éthanol et au cannabis dans un autre et de la cocaïne avec de l'éthanol dans le troisième cas. Un incendie impliquait une victime ayant consommé de l'ecstasy, des amphétamines, du cannabis et de l'alcool.

Conclusion pour l'année 2006

Cent soixante-dix-sept cas de décès ont été recueillis en 2006. Les cas sont bien documentés, avec un rendu systématique des dosages de l'éthanol et des médicaments psychotropes permettant ainsi une meilleure connaissance de la part que peuvent prendre les produits associés dans les décès.

Depuis 2002, DRAMES concourt d'une façon importante à l'estimation du nombre de décès liés à l'abus ou la pharmacodépendance survenant en France, ainsi qu'à l'identification des produits impliqués dans ces décès. Cet outil des CEIP est ainsi indispensable à l'évaluation du potentiel d'abus et de pharmacodépendance des substances psychoactives.

Il est à souligner au cours de l'année 2006 un accroissement important du nombre d'experts médico-légaux participant à l'étude DRAMES (16 contre 6 en 2004 et 2005). Il est indispensable de tenir compte de cette donnée pour expliquer l'augmentation du nombre de décès liés à la drogue par rapport aux années précédentes (177 en 2006 contre 69 en 2004 et 2005).

Le réseau des CEIP et l'Afssaps remercient très chaleureusement l'ensemble des partenaires qui ont participé à cette enquête.